

**70**



# **Journal**

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,  
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Eugene McGinley

**le jeudi 14 juin 2007**

Première session de la 56<sup>e</sup> législature  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)



le jeudi 14 juin 2007

13 h

Prière.

M. Williams (Kent-Sud) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à ne pas adhérer aux recommandations du Groupe de travail sur l'autosuffisance relativement à l'aménagement des terres de la Couronne et aux propriétaires de terres boisées privées. (Pétition 46.)

L'hon. M. Jamieson, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la troisième lecture, se forme en Comité plénier pour étudier les projets de loi 31, 23, 40 et 58 puis en Comité des subsides pour continuer l'étude des prévisions budgétaires du ministère de la Santé.

L'hon. M. Jamieson, appuyé par l'hon. V. Boudreau, propose ce qui suit :  
que l'Assemblée, à levée de la séance le vendredi 15 juin 2007, s'ajourne au mardi 26 juin 2007.

La question proposée, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote nominal suivant :

POUR : 26

l'hon. M. MacIntyre	l'hon. M <sup>me</sup> Schryer	M. A. LeBlanc
l'hon. V. Boudreau	l'hon. M. Burke	M. Kenny
l'hon. M. Jamieson	l'hon. M. Foran	M <sup>me</sup> Lavoie
l'hon. C. Robichaud	l'hon. M. Ouellette	M. Miles
l'hon. M. Murphy	l'hon. M. Doucet	M. B. LeBlanc
l'hon. M. Haché	l'hon. M. Keir	M. Fraser
l'hon. D. Landry	M. R. Boudreau	M. Stiles
l'hon. M. Arseneault	M. Collins	M. Brewer
l'hon. M. Doherty	M <sup>me</sup> M <sup>ac</sup> Alpine-Stiles	

CONTRE : 21

M. Mockler	M. Huntjens	M. Fitch
M. D. Graham	M <sup>me</sup> Poirier	M. Betts
M. Volpé	M. Holder	M. Northrup
M. Robichaud	M <sup>me</sup> Dubé	M. Olscamp
M. Ashfield	M. Carr	M. Urquhart
M. Steeves	M. Williams	M. C. Landry
M. MacDonald	M. Alward	M. C. LeBlanc

À l'appel de la troisième lecture du projet de loi 17, *La Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 17 soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est adoptée par le vote nominal suivant :

POUR : 25

l'hon. M. MacIntyre	l'hon. M <sup>me</sup> Schryer	M <sup>me</sup> MacAlpine-Stiles
l'hon. V. Boudreau	l'hon. M. Burke	M. A. LeBlanc
l'hon. M. Jamieson	l'hon. M. Foran	M. Kenny
l'hon. C. Robichaud	l'hon. M. Ouellette	M <sup>me</sup> Lavoie
l'hon. M. Murphy	l'hon. M. Doucet	M. Miles
l'hon. M. Haché	l'hon. M. Keir	M. B. LeBlanc
l'hon. D. Landry	M. R. Boudreau	M. Fraser
l'hon. M. Arseneault	M. Collins	M. Brewer
l'hon. M. Doherty		

CONTRE : 21

M. Mockler	M. Huntjens	M. Fitch
M. D. Graham	M <sup>me</sup> Poirier	M. Betts
M. Volpé	M. Holder	M. Northrup
M. Robichaud	M <sup>me</sup> Dubé	M. Olscamp
M. Ashfield	M. Carr	M. Urquhart
M. Steeves	M. Williams	M. C. Landry
M. MacDonald	M. Alward	M. C. LeBlanc

Le projet de loi 17, *La Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route*, est en conséquence lu une troisième fois, et il est ordonné qu'il soit adopté.

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

32, *Loi sur les franchises* ;  
70, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M. R. Boudreau.

La séance, suspendue à 17 h 40, reprend à 17 h 46 sous la présidence de M. R. Boudreau.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence. Le président du comité, M. R. Boudreau, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de

comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport des projets de loi suivants sans amendement :

- 23, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif*;  
40, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*.

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de faire rapport du projet de loi suivant dans sa forme amendée :

- 31, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*.

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. R. Boudreau.

La séance, suspendue à 18 h 10, reprend à 19 h 15 sous la présidence de M. R. Boudreau.

Après un certain laps de temps, M. Kenny prend la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre se trouvant empêché, M. R. Boudreau, vice-président, assume la suppléance à la présidence de la Chambre. Le président du comité, M. Kenny, demande au président suppléant de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président suppléant de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2007-2008  
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE LA SANTÉ	
Services administratifs . . . . .	18 451 000
Santé publique et services médicaux . . . . .	732 955 000

Services des établissements . . . . .	1 214 868 000
Services de traitement des dépendances et de santé mentale	87 452 000
Moins : crédits législatifs . . . . .	39 000
Votés . . . . .	2 053 687 000

COMPTE DE CAPITAL

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Hôpitaux publics - Biens d'équipement . . . . .	10 000 000
---	------------

FONDS DE ROULEMENT  
SOLDES MAXIMAUX

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT

Santé . . . . .	3 370 000
-----------------	-----------

AVANCES DE PETITE CAISSE

Santé . . . . .	5 000
-----------------	-------

STOCKS

Santé . . . . .	8 000 000
-----------------	-----------

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 22 h 15.

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

réponse à la pétition 39

(13 juin 2007).